

Croix-Rouge internationale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **68 (1959)**

Heft 8

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

d'hiver. Mais il s'agit là d'une activité à longue échéance. Lorsqu'il faut procurer, dans un délai très bref des vêtements chauds à des enfants qui déjà ont froid, ce sont les brassières neuves — ou presque — qu'il convient de donner et de recevoir.

*

A l'heure qu'il est tous les sacs remplis grâce à la générosité, au bon cœur de la population suisse ont débarqué sur les côtes d'Afrique et, à travers la Méditerranée, les petits Algériens vous sourient dans leurs pullovers rouge vif et jaune canari, enveloppés de la chaude couverture qu'ils viennent également de recevoir.

Ils disent merci à chacun: aux donateurs tout d'abord, mais aussi à toutes les collaboratrices de la Croix-Rouge suisse qui, du 12 au 30 octobre, dans tous les postes de ramassage et les centres de triage de Suisse, entourées d'amas de ficelles et de papier, ont trié, raccommoqué, ficelé, emballé et rempli les sacs en papier.

La Croix-Rouge dans le monde

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Mission du C. I. C. R. en Yougoslavie

Au cours d'une mission, en octobre, en Yougoslavie, un délégué du Comité international de la Croix-Rouge, M. H. G. Beckh, a fait de nouvelles visites de détenus politiques. Il s'est rendu dans cinq établissements pénitentiaires, où il s'est entretenu sans témoin avec quarante-quatre prisonniers désignés par lui. A cette occasion, le délégué du C. I. C. R. a pu constater l'application d'un nouveau régime de détention qui accorde aux prisonniers des congés payés de quatorze jours et, à certains d'entre eux, des vacances auprès de leurs familles. Ces visites ont eu lieu après un entretien que M. Beckh eut avec M. Andija Pejovic, sous-secrétaire d'Etat. Une représentante de la Croix-Rouge yougoslave accompagnait le délégué du C. I. C. R. C'était la deuxième mission de ce genre accomplie par le C. I. C. R. en Yougoslavie. La précédente, en décembre 1958, avait permis de visiter deux autres lieux de détention.

*

Et en Algérie

Le C. I. C. R. a envoyé à mi-octobre une nouvelle mission en Algérie pour y procéder pendant six à huit semaines à des visites de camps d'internement et de prisons. Cette mission est composée de MM. Pierre Gaillard, Roger Vust, du Dr Jean-Louis de Chastonay et de M. Laurent Vust. C'est la septième mission du C. I. C. R. en Algérie depuis 1955.

*

Visites aux camps pour Algériens

D'autre part, en France métropolitaine, le C. I. C. R. a fait, avec l'accord des autorités, de nouvelles visites de lieux de détention pour Algériens. Depuis l'hiver 1958-59, ses délégués ont visité 18 camps et prisons. L'un d'eux a notamment été autorisé à visiter M. Ben Bella et les autres détenus de l'île d'Aix. Ces visites, toujours avec l'accord des autorités françaises, se poursuivirent au cours de l'automne. Quelques secours, comprenant surtout du matériel scolaire et des vêtements, ont été distribués aux détenus.

*

Assistance aux populations regroupées en Algérie

A diverses reprises depuis 1957, le Comité international de la Croix-Rouge a distribué des secours à

des civils algériens regroupés dans certaines zones à la suite des opérations militaires. Selon les informations recueillies, le nombre des personnes ainsi déplacées à l'intérieur de l'Algérie atteint un million. Pour alléger le sort de ces populations, la Croix-Rouge française mène, grâce à des équipes itinérantes d'infirmières, des actions de secours en faveur des enfants. Soucieux de soutenir cette activité, le C. I. C. R. a tenu à y apporter sa contribution. Récemment, il a remis des dons représentant une valeur de 10 millions de francs français et se composant de dragées de polyvitamines et de gouttes ophtalmiques. Ces secours ont été distribués par la Croix-Rouge française en août et en septembre, en présence d'un délégué du C. I. C. R.

Une nouvelle distribution a eu lieu en automne. Elle comprenait de l'huile de foie de morue concentrée, des gouttes ophtalmiques et un lot de couvertures. Ces secours, qui représentent une valeur d'environ 9 500 000 francs français, ont été expédiés par le C. I. C. R., à destination d'Alger. Ils furent distribués, comme le précédent envoi, par des équipes de la Croix-Rouge française en présence d'un délégué du C. I. C. R.

*

SECOURS INTERNATIONAUX

Après les inondations en Autriche

Les inondations survenues cet été en Autriche ont non seulement causé de très importants dégâts aux voies de communication mais également détruit près de 3000 maisons particulières avec le mobilier de nombreuses familles. Les Autorités et la Croix-Rouge autrichiennes sont en mesure de faire face aux besoins immédiats des victimes. Le problème restant à résoudre est celui de leur prochaine réinstallation. Un appel international a été lancé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et plusieurs Sociétés nationales ont déjà répondu positivement.

Pour sa part, la Croix-Rouge suisse a mis à la disposition de la Croix-Rouge autrichienne à l'intention des familles sinistrées des matelas pour une valeur de 10 000 francs.

*

Le C. I. C. R. vient au secours des blessés et des réfugiés au Laos

Le Comité international de la Croix-Rouge a décidé d'ouvrir un crédit de 37 000 fr. pour des envois de secours à la Croix-Rouge du Laos. Les bénéficiaires seront des victimes des récents événements, notamment des réfugiés des zones d'opérations et des militaires blessés. La liste des secours a été dressée à la suite d'une visite faite au Laos par M. André Leuenberger, délégué du C. I. C. R. à Saïgon. Elle comprend des couvertures, du lait condensé, des lits métalliques et des layettes. Les envois ont été acheminés sur Vientiane à fin septembre, début d'octobre.

*

Aide à des sinistrés en Corée

Un typhon suivi de pluies torrentielles, le 18 septembre, a causé des dégâts considérables en Corée méridionale. La ville de Fousan, notamment, a été ravagée. On comptait le lendemain 120 morts, 322 blessés et près de 200 disparus, 6000 maisons avaient été détruites et des milliers d'autres gravement endommagées. La Croix-Rouge de Séoul a demandé l'aide de la Ligue pour les sinistrés, plusieurs sociétés nationales de Croix-Rouge ont envoyé des secours.